Inscription pour la randonnée du 17/02/2019

Ville :

Club :

				MARCHE			CYCLO		VTT				
NOM	PRENOM	AGE	SIGNATURE INDIVIDUELLE	6	10	12	35	55	25	38	45	50	55

REGLEMENT

1. La randonnée est ouverte à toutes et tous, licenciés ou non.
2. Les parcours seront entièrement fléchés.
3. L'épreuve se déroule selon les règles du cyclotourisme, ou de la marche randonnée. Les participants doivent se conformer au code de la route.
4. Le port du casque est fortement conseillé pour les VTTs et CYCLOs. Le port de chaussures de marche est fortement conseillé pour les MARCHEURs
5. J'atteste sur l'honneur que je suis en condition physique suffisante pour effectuer le parcours que j'ai choisi et avoir pris connaissance du parcours et des consignes de sécurité.
6. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou dégradation de matériel des participants.
7. Les participants de moins de dix huit ans devront se munir d'une autorisation parentale.
8. La randonnée traverse des propriétés privée. Respectez ces propriétés mise gracieusement à notre disposition.
9. Un bon vététiste, cyclo ou marcheur respecte l'environnement. Merci de garder vos déchets et emballages dans vos poches. Vous trouverez des poubelles aux différents points de ravitaillements.
10. Certains parcours pouvant être modifiés pour cause de refus de passage, les kilométrages sont donnés à titre indicatifs.
11. Les concurrents acceptent d'être photographiés lors de la manifestation et de faire l'objet d'une publication dans les différents médias.
12. La randonnée est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte.

Le CLUB déclare avoir pris connaissance du règlement, et certifie sur l'honneur ne faire l'objet d'aucune contre-indication médicale à la pratique du VTT, du CYCLO ou de la MARCHE. Je participe à cette randonnée sous mon entière responsabilité. Pour ma sécurité le port du casque, ou de chaussures de marche est vivement conseillé.